

DELIBERATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D311

Séance du 26 janvier 2012 - Convocation du 19 janvier 2012

Compte rendu affiché le 3 février 2012

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Patrick RACHAS

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, M. VALETTE, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, Mlle ROGER, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, Mme CORSET, M. MANIKAS.

Absents représentés

Mme LEBAHAR par Mme CHIGNARD, Mme GOYON par Mme GLATARD, Mme DUMARD par Mlle COIN, Mme BARTHOD par M. MANIKAS, M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAUD, M. FODDIS par Mme ORIOL.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	22
Votants	28
Exprimés	28

Objet : Subvention Contrat Enfance Jeunesse

La Commune est engagée dans le Contrat Enfance Jeunesse qui est formalisé par une convention avec l'État.

Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, des actions sont portées par la Commune mais aussi par des partenaires (structures, associations...). Il convient de définir les subventions qui sont allouées à ces partenaires dans le cadre du contrat.

Nom de l'action	Destinataire de la subvention	Subvention accordée
Maison Couleur	OCC	3 050.00 €
Petits Gones	Crèche des Petits Gones	174 770.00 €
Ptits Copains - RAM	Alfa 3A	18 133.00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- OUI l'exposé de Monsieur l'Adjoint délégué, et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Budget communal,
- VU la présentation et le bilan des actions du Contrat Enfance Jeunesse,
- **APPROUVE le versement des subventions ci-dessus et relatives au Contrat Enfance Jeunesse,**
- **DIT que les crédits sont prévus au Budget communal, article 6574,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville, le 26 janvier 2012
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 30/01/2012
- Publication ou affichage le 30/01/2012
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 30 janvier 2012

Jean-Claude OLLIVIER, Maire.